AR Prefecture
043-214302242-20261112-2026_11_10-DE
Reçu le 17/11/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil vingt-six, le 12 novembre, à dix-neuf heures trente,
le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE-SIGOLENE, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 6 novembre 2026, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Didier ROUCHOUSE, Maire.

PRÉSENTS :
M. Didier ROUCHOUSE, Maire
Mme Jocelyne DUPLAIN, M. Henri BARDEL, M. Bernard BARRY, Mme Isabelle GAMEIRO, M. Guy VEROT, Mme Josée NAVARRO et M. Raphaël DUTRUEL adjoints.
M. Yves BRAYE, Mme Isabelle ABRIAL, Mme Andrée MURGUE, Mme Eliane GRAILLON, M. Antoine GERPHAGNON, M. Jacques DUPONT, M. Philippe FREYSSENET, Mme Pascale CROUZET CHALAVON, Mme Karine PAULET, M. Willy BERTHASSON, Mme Anne-Laure GUILLAUMOND, M. François AKAKO, Mme Caroline CHARVET, , Mme Mathilde RIOU, M. Hubert SAIGNOL, M. Jean-Luc FAURE, Mme Valérie CELLE et Mme Estelle BOURGIN, Conseillers

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :
Mme Ghislaine BERGER pouvoir M. Didier ROUCHOUSE
Mme Françoise BALMONT pouvoir à Mme Valérie CELLE

ABSENTS EXCUSÉS :
M. Adrien DESSAILY

Secrétaire de séance : *Mme Isabelle GAMEIRO élue à l'unanimité*

Objet : Décision modificative n°1 – Budget annexe maison médicale exercice 2026

(Délibération 2026_11_10)

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu le budget annexe Maison Médicale exercice 2026 ,

Les prévisions budgétaires inscrites au budget primitif de l'année peuvent être modifiées au cours de l'exercice afin de tenir compte des réalisations effectives. Dans ce cadre, la décision modificative n°1 du budget annexe « Maison médicale » de l'exercice 2026 présentée ci-dessous, propose les ajustements aux inscriptions budgétaires :

AR Prefecture
043-214302242-20261112-2026_11_10-DE
Reçu le 17/11/2026

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
Dépenses : chap. 023, cpte 023 virement sect. inv.	- 1 200.00€	0.00€	0.00€	0.00€
Dépenses : chap. 011, cpte 6068 fournitures	0.00€	+ 1 200.00€	0.00€	0.00€
Total FONCTIONNEMENT	**-1 200.00€**	**+1 200.00€**	**0.00€**	**0.00€**
INVESTISSEMENT				
Recettes : chap. 021, cpte 021 virement sect. fonct.	0.00€	0.00€	- 1 200.00€	0.00€
Recettes : chap. 16, cpte 1641 emprunts en euros	0.00€	0.00€	0.00€	+ 1200.00€
Total INVESTISSEMENT	**0.00€**	**0.00€**	**-1 200.00€**	**+ 1200.00€**

Toutes explications entendues, le conseil municipal, à l'unanimité approuve la décision modificative n°1 du budget annexe « Maison Médicale de l'exercice 2026 telle que présentée.

Membres en exercice	**29**
Présents	**26**
Représentés	**2**
Votants	**28**

Quorum	**15**
Abstention(s)	**0**
Contre	**0**
Pour	**28**

Acte rendu exécutoire après :

Dépôt en Sous-Préfecture le : 17/11/2026

et publication en Mairie le : 17/11/2026

Pour Copie conforme
Le 17/11/2026

Le Maire,
Monsieur Didier ROUCHOUSE